

**DIRECTION DE L'ANALYSE, DES ÉTUDES
ET DE LA COMMUNICATION**

DAEC/05-335-45 du 5/12/05

**ENQUETE N°8 - TAXE D'APPRENTISSAGE 2006
CAMPAGNE 2005 - ANNEE DE SALAIRE 2004**

Destinataires : Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement public
Mesdames et Messieurs les directeurs d'établissement privé sous contrat

Affaire suivie par : Département 3 Jacqueline Tomas - Tél. 04 42 91 73 56 - Fax 04 42 91 70 11
ce.daec@ac-aix-marseille.fr

Dans le cadre de l'enquête n° 8, relative au recensement des subventions reçues au titre de la Taxe d'Apprentissage dans les établissements, je vous demande de bien vouloir remplir le document joint, et de nous le faire parvenir par tout moyen à votre convenance, **soit par courrier, par fax, par téléphone ou par mèl** :

Rectorat d'Aix-Marseille
DAEC / Madame Tomas
Place Lucien Paye - 13621 Aix-en-Provence Cédex 1

Tél. 04 42 91 73 56 - Fax 04 42 91 70 11
ce.daec@ac-aix-marseille.fr

Avant le 20 décembre 2005

Les sommes seront exprimées en **euro arrondis, sans les centimes**.

Je vous remercie de la coopération dont vous ferez preuve pour mener à bien cette opération.

Signataire : Jacky TERRAL, Secrétaire Général de l'Académie d'Aix-Marseille.

RECTORAT - DAEC - Mme TOMAS
Place Lucien Paye
13621 AIX - EN - PROVENCE
Tél : 04 42 91 73 56
Fax : 04 42 91 70 11

le 14/11/2005

NOM DE L'ETABLISSEMENT :

TAXE D'APPRENTISSAGE
Campagne 2005 (année de salaires 2004)

Montants en euro, arrondis, sans les centimes

Subventions directes reçues d'entreprises			Subventions en nature reçues d'entreprises			Subventions reçues d'organismes collecteurs			TOTAL
Du	Autres dép.	Autres	Du	Autres dép.	Autres	Du	Autres dép.	Autres	GENERAL
département	de la région	régions	département	de la région	régions	département	de la région	régions	DE LA TAXE
-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----	-----

N.B : 1. Si l'établissement est une cité scolaire, préciser à qui est versée la somme (le lycée, le L.P ou le collège)

2. A retourner au Rectorat, **avant le 20/12/2005**, soit par fax : 04 42 91 70 11, soit par mail : ce.daec@ac-aix-marseille.fr
soit par courrier, ou à communiquer par tél. : 04 42 91 73 56

3. COMMUNIQUER MEME UN ETAT NEANT

MERCI